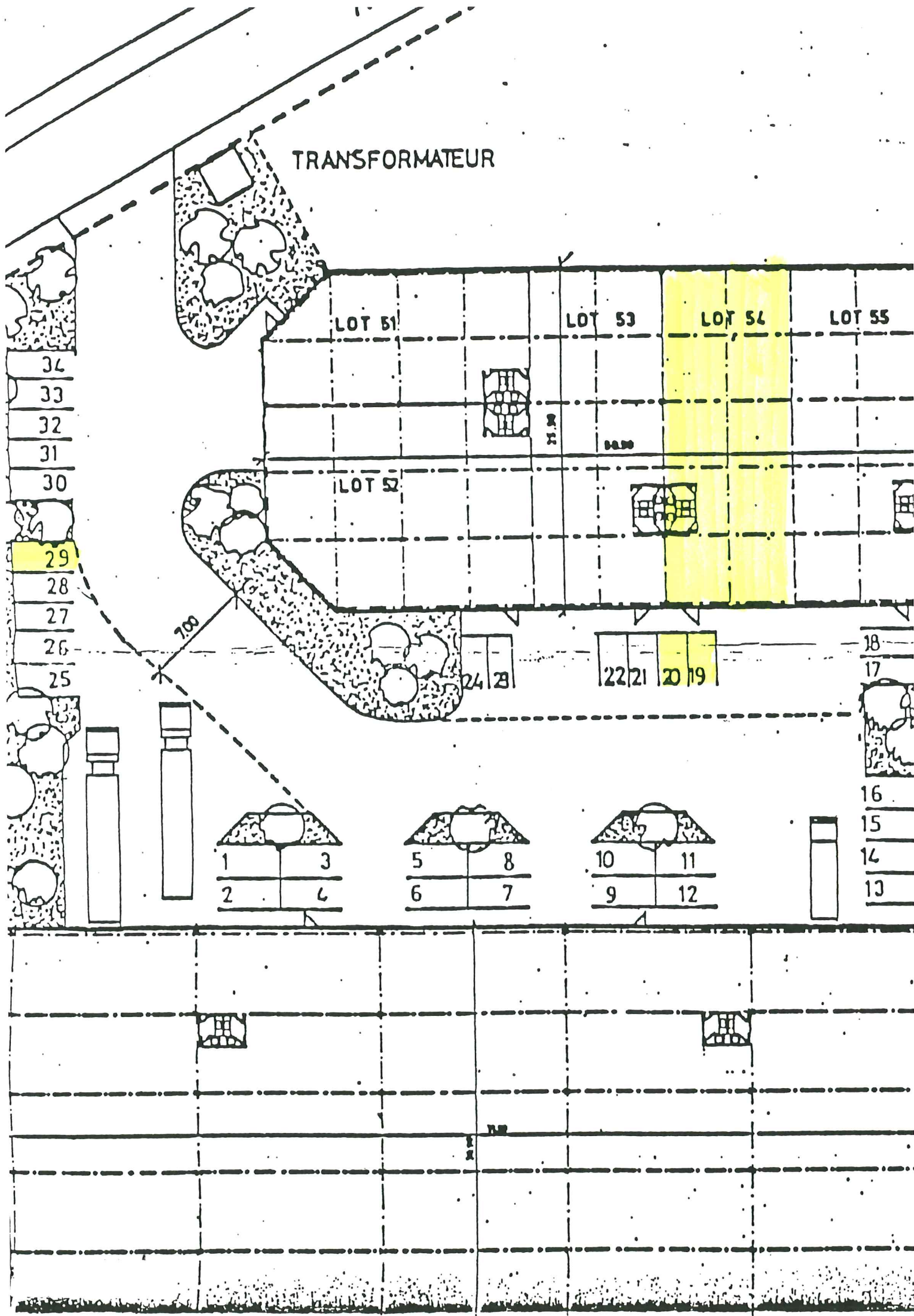


TRANSFORMATEUR



Etat des risques naturels et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du code de l'environnement

1. Cet état des risques est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° 2006-472 du 14/02/2006

mis à jour le

Situation du bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse commune code postal

26 Rue Robert Wilchitz 94200 IVRY-SUR-SEINE

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **prescrit**

oui ☒ non ☐

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **appliqué par anticipation**

oui ☐ non ☒

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **approuvé**

oui ☒ non ☐

Les risques naturels pris en compte sont :

(par débordement
de la Seine
et de la
Honne
approuvé)

Inondation ☒

Crue torrentielle ☐

Remontée de nappe ☐

Avalanche ☐

Mouvement de terrain ☐

Sécheresse ☐

Séisme ☐

Cyclone ☐

Volcan ☐

Feux de forêt ☐

(autre)

Inondation et coulées de boue par
ruissellement en secteur urbain prescrit

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRT]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT **approuvé**

oui ☐ non ☒

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT **prescrit ***

oui ☐ non ☒

* Les risques technologiques pris en compte sont :

Effet thermique ☐

Effet de surpression ☐

Effet toxique ☐

5. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 relatif à la prévention du risque sismique, modifié par le décret n°2000-892 du 13 septembre 2000

L'immeuble est situé dans une commune de sismicité

zone Ia ☐

zone Ib ☐

zone II ☐

zone III ☐

Zone 0 ☒

pièces jointes

6. Localisation

extraits de documents ou de dossiers de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

- carte des risques inondation de la Seine et de la Honne
- carte des vitrines

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

7. Vendeur - Bailleur

Raison sociale

Nom-prénom

ETS. A. MURE

rayez la mention inutile

Raison sociale

8. Acquéreur - Locataire

Nom-prénom

ALLIANCE SUPPORT SERVICES

rayez la mention inutile

9. Date

à LYON

le 19/06/2007

Le présent état des risques naturels et technologiques est fondé sur les informations mises à disposition par le préfet de département.
En cas de non respect, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix.
[V de l'article 125-5 du code de l'environnement]